



Je me nomme Virginie Dupeyroux. Je vis à Urzy depuis 2005. Professeure d'anglais, je suis devenue écrivain « par nécessité », comme je le dis souvent lors de mes conférences-débats.

L'amiante, cette fibre minérale d'origine naturelle, a été massivement utilisée depuis la fin de la révolution industrielle jusqu'à son interdiction en France fin 1996, principalement pour l'isolation thermique et phonique. Sans valeur limite d'exposition, il est hautement toxique : sous toutes ses formes, amiante-ciment inclus, il provoque des asbestoses (fibroses pulmonaires) mais aussi des cancers broncho-pulmonaires et des mésothéliomes. Le mésothéliome est un cancer de la plèvre, du péricarde ou du péritoine.

L'amiante, c'est dix morts par jour en France

Souvenez-vous, 250 000 victimes toujours recensées par an dans le monde. Le temps de latence entre l'exposition et la survenue de la maladie varie de dix à... quatre-vingts ans.

À l'été 2014, un improbable mésothéliome pleural est diagnostiqué à Paul, mon père, mon meilleur ami. Un homme à l'hygiène de vie saine, fraternel et juste, qui n'avait pas travaillé l'amiante. Certains d'entre vous l'ont probablement croisé lors de réunions publiques auxquelles il assistait souvent avec Sébastien, mon compagnon.

Empoisonnés sans le savoir

Le 26 novembre 2014, le journal *Aujourd'hui en France*, l'édition nationale du *Parisien*, titrait « Empoisonnés sans le savoir ». Nous avons découvert l'impensable : à Aulnay-sous-Bois (93),



où Paul avait vécu jusqu'à ses dix-neuf ans, une usine, le Comptoir des Minéraux et Matières Premières (CMMP), a broyé de l'amiante en plein centre-ville, au milieu de trois écoles, à partir de 1938, pendant des décennies. L'usine a fermé ses portes en 1991. Elle sera dépolluée puis déconstruite en 2010. Ma famille vivait à quelques centaines de mètres de l'usine.

Nous comprenons l'origine de la contamination de Paul, mais aussi celle de ma grand-mère paternelle, décédée d'un mésothéliome en 1978.

Une étude du Giscop 93 (Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle) évalue la population exposée à 40 000 personnes. Lorsque mon père se signale aux associations, il est la 139^{ème} victime. En 2021, nous en sommes à 358...

À Nevers, Paul va subir un protocole de chimiothérapie qui est identique partout dans le monde. Mais, contrairement à ce que l'on nous annonce, il ne guérit pas. Et après quinze mois de souffrance et de mensonge, en septembre 2015, Paul nous quitte. Pour ma famille, pour moi, le monde s'effondre.

Faire cesser cet état de non-droit

Paul écrivait beaucoup. J'ai repris ses carnets de notes, rédigés durant sa maladie. Il m'avait demandé d'« aider à faire cesser cet état de non-droit ». Il n'y a pas de traitement curatif pour le mésothéliome, le « cancer des ouvriers », pourtant identifié en... 1955 !

Pas de procès pénal des industriels de l'amiante : les non-lieux se succèdent pour Eternit, Ferodo Valeo, Amisol, le CMMP...

Dans notre région, des salariés des aciéries d'Imphy, des ateliers SNCF de Varennes-Vauzelles, de l'usine Lambiotte de Prémery meurent en silence.

Ce livre est un double témoignage

J'ai écrit "Amiante et mensonge : notre perpétuité - Journal de Paul et Virginie" afin que mon père puisse témoigner à mes côtés.

Il est préfacé par Annie Thébaud-Mony, auteure, chercheuse en santé publique, sociologue, présidente de l'association Henri Pézerat.

Sur ce site, <http://amiante-et-mensonge-notre-perpetuite.com/> vous trouverez toutes les informations sur mon ouvrage. Les bénéfices sont reversés aux trois associations dont je suis membre : *Ban Asbestos France* (« Interdire l'amiante »), *Henri Pézerat* (chercheur au CNRS qui fut le premier à alerter sur les dangers de cette fibre), et *l'AdevaCentre* (Association de Défense des Victimes de l'Amiante pour la région Centre).

Plus de 50 présentations dans toute la France

Rencontres-débats, salons du livre, reportage de France 3 Paris Ile-de-France, émissions de radio, presse écrite (*Journal du Centre, le Parisien, Ouest France, Charlie Hebdo...*), et manifestations permettent d'informer et de retrouver des victimes du CMMP d'Aulnay-sous-Bois et de les aider à faire valoir leurs droits.

Depuis l'été dernier, je présente également une exposition, écrite et coordonnée par Anne Marchand, sociologue, post-doctorante, qui retrace la lutte citoyenne autour de ce scandale sanitaire et environnemental impuni, révélé en 1996 par Nicole et Gérard Voide, les lanceurs d'alerte.

J'espère avoir le plaisir de revenir à votre rencontre, dans notre commune, dès que la situation sanitaire le permettra.

Je dédie cet article à Robert Besse, qui fut Premier adjoint au Maire de notre commune, décédé d'un mésothéliome le 11 août 1986, et à son épouse.

